

SECTION 1: IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:

AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION:

USAGE RECOMMANDÉ:

RESTRICTIONS D'UTILISATION:

IDENTIFICATEUR DYU FOURNISSEUR:

HYDROXYDE DE POTASSIUM 8.0N

Aucun

Réactif de laboratoire

Aucun connu

Di-Corp

8750-53 Ave

Edmonton, AB T6E 5G2

780-440-4923

780-468-4064

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: (24 hr)

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE DE TRANSPORT:

1-888-CANUTEC (226-8832), 613-996-6666 ou * 666 sur un téléphone cellulaire

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION:

Corrosif pour les métaux - Catégorie 1

Toxicité orale aiguë - Catégorie 4

Corrosion cutanée - Catégorie 1A

Lésions oculaires graves – Catégorie 1

SYMBOLE DE DANGER:



MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER

MENTION DE DANGER:

Peut-être corrosif pour les métaux.

Toxique en cas d'ingestion.

Provoque de graves brûlures de la peau et des graves lésions des yeux.

La prévention:

Absorber les déversements pour éviter les dommages.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Ne pas respirer les vapeurs et le brouillard.

Se laver les mains, le visage et la peau exposée soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection, des vêtements, une protection des yeux et du visage lors de la manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

Réponse:

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tout vêtement contaminé. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos, dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

CONSEIL DE PRUDENCE:

Stockage:

Conserver dans un récipient résistant à la corrosion.

Magasin verrouillé.

Disposition:

Éliminer le produit et les contenants conformément à la réglementation locale, provinciale et fédérale.

AUTRES DANGERS:

Aucun connu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE

Hydroxyde de potassium

NUMÉRO DE CAS

1310-58-3

CONCENTRATION

35 - 40% (p/p)

SECTION 4: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU:

Retirer le plus rapidement possible les vêtements, les chaussures et les articles en cuir contaminés (p. Ex., Bracelets de montre, ceintures). Tamponnez rapidement et doucement ou éliminez l'excès de produit chimique. Rincer immédiatement avec de l'eau tiède coulant doucement pendant au moins 60 minutes. Obtenir des soins médicaux lorsque le rinçage est terminé ou continuer le rinçage pendant le transport vers l'établissement de soins d'urgence.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec de l'eau tiède doucement pendant au moins 60 minutes. Tenez les paupières ouvertes pour assurer un rinçage complet. Une solution saline neutre peut être utilisée dès qu'elle est disponible. Obtenir des soins médicaux lorsque le rinçage est terminé et qu'aucune autre irritation n'est ressentie, ou des dommages permanents peuvent en résulter.

INGESTION:

Ne pas faire vomir. Obtenir des soins médicaux immédiats. Si des soins médicaux immédiats ne sont pas disponibles rincer la bouche à fond avec de l'eau. En cas de vomissements spontanés, garder la tête au-dessous des hanches pour éviter l'aspiration du vomi dans les poumons; Rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Ne jamais rien faire avaler si le patient est inconscient, perd rapidement conscience ou convulse.

INHALATION:

En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais et rester à l'aise pour respirer. Obtenir des soins médicaux immédiats. Si la victime ne respire pas, si la respiration est irrégulière ou s'il y a un arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle ou de l'oxygène par du personnel qualifié.

SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS/ QU'ILS SOIENT AIGUS OU RETARDÉS:

Provoque de graves brûlures de la peau et des yeux. Provoque des brûlures du tube digestif.

MENTION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE

MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL:

Des premiers soins ou des soins médicaux immédiats sont requis pour réduire le risque de blessure permanente due au contact avec les yeux ou au contact avec la peau. En cas d'ingestion, contacter immédiatement les services d'urgence ou le centre antipoison. Traiter symptomatiquement. Les symptômes peuvent être retardés.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS:

Utiliser un support approprié pour l'emballage et les matériaux environnants. Évitez d'utiliser de l'eau à moins que cela ne soit nécessaire pour d'autres matériaux, dans ce cas, inonder pour absorber la chaleur produite. Le contact avec l'eau peut dégager de la chaleur et provoquer l'inflammation du papier, du carton, etc.

AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS:

N'utilisez pas de dioxyde de carbone comme agent d'extinction.

DANGERS SPÉCIFIQUES:

Peut générer de la chaleur au contact de l'eau.

PRODUITS LA COMBUSTION DE DANGEREUX:

Pas d'information disponible.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:

Appareil respiratoire autonome requis par le personnel de lutte contre l'incendie.
Éloignez les récipients de la zone d'incendie ou refroidissez-les avec de l'eau pulvérisée, si possible.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Utilisez un équipement de sécurité approprié.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Absorber les déversements avec un matériau absorbant incombustible. Recueillir dans des conteneurs appropriés pour l'élimination. Laver avec une solution de vinaigre diluée pour neutraliser les résidus sur la surface. Rincer soigneusement la zone de déversement avec de l'eau.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE MANUTENTION

Ce produit est extrêmement corrosif et très réactif. Porter un équipement de protection individuelle. Se laver à fond après la manipulation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'ingestion. Jeter les chaussures non en caoutchouc. Jeter les articles en cuir contaminés (ceintures, bracelets de montre, etc.). Laver les vêtements avant de les réutiliser. Attention: Lors du contact avec de l'eau, une grande quantité de chaleur sera générée, provoquant une chaleur très élevée voire une ébullition. Manipulez la solution avec précaution sous forme d'objet chaud. Lorsque vous mélangez avec de l'eau, ajoutez le produit lentement, en remuant constamment, à l'eau. Assurez-vous que la température de l'eau ne dépasse pas 95 ° C pour éviter l'ébullition.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS

Conserver dans un endroit frais et sec, loin des matières incompatibles. Sécher tout le matériel avant utilisation. Lavez soigneusement tous les équipements avec de l'eau une fois la manipulation terminée. Conserver le récipient bien fermé et correctement étiqueté. Les emballages vides contiennent des matières dangereuses résiduelles et doivent être manipulés comme s'ils étaient pleins.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITS D'EXPOSITION:

ACGIH TLV-TWA = 2 mg / m³ (plafond)

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE APPROPRIÉS:

À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Si les activités des utilisateurs génèrent des vapeurs ou des brouillards, utilisent une enceinte de processus, une ventilation par aspiration à la source ou d'autres contrôles techniques permettant de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites. Assurez-vous que l'équipement de ventilation est résistant à la corrosion et séparé des autres systèmes de ventilation par aspiration.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES:

Utiliser un appareil de protection respiratoire avec filtre à particules parfaitement ajusté et conforme à une norme approuvée si les concentrations dans l'air sont supérieures à la VLE ou si une évaluation des risques le préconise.

PROTECTION DE LA PEAU:

Gantelets en caoutchouc recommandés.

PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE:

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques. Ne portez pas de lentilles de contact.

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION:

Des vêtements de protection requis pour empêcher le contact. Assurez-vous que la station de lavage des yeux et la douche d'urgence sont disponibles.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE:

Liquide incolore clair

ODEUR:

Inodore

SEUIL OLFACTIF:

N'est pas applicable

pH:

14

POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION:	~-45°C
POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET DOMAINE D'ÉBULLITION:	~112°C
POINT D'ÉCLAIR:	N'est pas applicable
TAUX D'ÉVAPORATION:	N'est pas applicable
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE ET GAZ):	N'est pas applicable
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIBILITÉ:	N'est pas applicable
TENSION DE VAPEUR:	Indisponible
DENSITÉ DE VAPEUR:	Indisponible
DENSITÉ RELATIVE:	1,3
SOLUBILITÉ:	Miscible dans l'eau
COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU:	Indisponible
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:	N'est pas applicable
TEMPÉRATURE DE DECOMPOSITION:	N'est pas applicable
VISCOSITÉ:	N'est pas applicable

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ:	Pas réactif.
STABILITÉ CHIMIQUE:	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES:	Réagit vigoureusement, violemment ou par explosion avec de nombreux produits chimiques organiques et inorganiques tels que les acides forts, les chlorures d'acide, les anhydrides d'acide, les cétones, les glycols et les peroxydes organiques. Éviter le contact avec l'eau et les matériaux incompatibles.
CONDITIONS À ÉVITER:	
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES:	Acides forts; peut réagir violemment. Eau; génère de la chaleur. Peut réagir avec les composés halogénés organiques, les composés organiques nitrés et chloro ainsi que les sucres réducteurs et les solides de lactosérum. Éviter le contact avec les matériaux réactifs à l'eau.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:	Peut réagir avec les métaux générant de l'hydrogène gazeux explosif.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ PRODUIT:	L'hydroxyde de potassium: DL50 = 205 mg / kg (orale, rat) DL50 > 1260 mg / kg (dermique, lapin)
CONTACT AVEC LE PEAU:	Corrosif! Peut causer de graves brûlures et la destruction des tissus. Il peut y avoir un délai entre le moment de l'exposition et le début de l'irritation en fonction de la concentration du produit. Un contact prolongé ou répété, même dilué, peut causer un degré élevé de destruction des tissus.
CONTACT AVEC LES YEUX:	Corrosif! Peut causer de graves dommages, y compris des brûlures et la cécité. La gravité des effets dépend de la concentration et de la rapidité avec laquelle les yeux sont lavés après l'exposition.
INGESTION:	Corrosif! Peut causer de graves brûlures et une perforation complète des muqueuses de la bouche, de la gorge et de l'estomac.
INHALATION:	L'exposition à la poudre, à la vapeur, au brouillard ou au liquide peut provoquer des brûlures des voies respiratoires. Des expositions sévères peuvent entraîner un œdème pulmonaire.
CARCINOGENICITÉ:	Pas d'information disponible.
TERATOGENICITY:	Pas d'information disponible.

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION:	Pas d'information disponible.
MUTAGÉNICITÉ:	Pas d'information disponible.
TOXICITÉ CHRONIQUE:	Pas d'information disponible.
EFFETS DES ORGANES CIBLES:	Pas d'information disponible.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ECOTOXICITÉ:	L'hydroxyde de potassium: CL50 - Gambusia affinis = 80 mg / L / 96 h CL50 - Daphnie = 40 mg / L / 48 h CE50 - Algues = 1337 mg / L / 120 h
PERSISTANCE ET DEGRADATION:	Non applicable aux substances inorganiques.
POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE:	Ne sera pas bioaccumulable.
MOBILITÉ DANS LE SOL:	Pas d'information disponible.
AUTRES EFFETS NOCIFS:	Peut causer des changements dans le pH de l'eau en dehors de la gamme de pH 5-10. Ce changement peut être toxique pour les organismes aquatiques.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de déterminer si le matériau répond aux critères de déchets dangereux au moment de l'élimination. Les contenants vides, qui n'ont pas été nettoyés et purgés, contiennent des matières résiduelles dangereuses et doivent être recyclés ou éliminés conformément à la réglementation locale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG	Réglementé
DOT	Réglementé
IATA	Réglementé
IMDG	Réglementé
NUMERO ONU:	UN1814
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:	HYDROXYDE DE POTASSIUM EN SOLUTION
CLASS DE DANGER:	8
GROUPE D'EMBALLAGE:	II
TERMS DE CODE MARITIME INTERNATIONAL:	Pas un polluant marin
TRANSPORT EN VRAC:	Non réglementé
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:	Aucun

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

LIS/LES:	Listé
CLASS DE SIMDUT 1988:	D1B; E
TSCA:	Listé

SECTION 16: LES AUTRES INFORMATIONS

DATE DE PRÉPARATION: 17 février 2017

REPLACES: Aucun

AVIS: Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite.